

Point de vue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 437

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les écuries de courses d'Augias

Rome déjà, et Athènes auparavant, ont connu et vitupéré ces soi-disant sportifs amateurs aux muscles olympiques et aux cerveaux microscopiques. Les historiens nous ont rapporté les faits de ces champions qui, à peine sortis des stades, allaient manger dans la main de quelque richissime marchand ou tyran, jouant les courtisans — et même les hétaires.

L'odeur de hareng pourri dégagée par quelques provinces du monde du sport ne date pas d'hier. Rien n'a changé, malgré un certain M. de Coubertin : les prétendus sportifs vendeurs de muscles — comme d'autres vendent leurs charmes — continuent de fleurir. M. Christian Bonardelly et ses semblables leur servant d'engrais. Et les marchands, plus nombreux que jamais, les suivent à la trace.

Les premiers continuent de se coucher sous les seconds, perpétuant ainsi une tradition millénaire de bon voisinage entre le muscle et l'argent, l'impudence et la bassesse.

Pourquoi donc m'étonnerais-je ? Tout va très bien, madame la marquise...

Il me semble seulement que le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur dans l'arrogance. Comment qualifier l'équipe suisse de ski — ou tout au moins une partie de ses membres — lorsqu'elle s'abaisse dans la fange au point d'accepter de chanter en chœur les mérites d'une boisson insipide pour un film de publicité télévisée ? Comment qualifier les exhibitions de ces (ex) champions venant sur les étranges lucarnes vanter qui une poudre à lessive, qui un quelconque appareil électroménager ?

« Ce qui est encore le moins cher, disait Al Capone, c'est la conscience humaine ».

Et encore :

Un parent m'a raconté comment, dans certaines équipes de football, on poussait les junior en leur offrant des primes. Traficotage sur lequel, d'après les informations obtenues, les associations de football et les dirigeants ferment pudiquement les yeux... Il faut bien les encourager un peu, ces gamins...

Or, il s'agit là, à mon sens, de rien d'autre que d'incitation à la prostitution. Quant aux opérations de « transfert » de joueurs, qu'est-ce sinon du proxénétisme à peine déguisé ?

On me dira que c'est, en fin de compte, le public, avec son goût pour le spectacle, qui est cause de toutes ces manigances et de toutes ces veuleries. Peu lui importe le vin pourvu qu'il y ait l'ivresse. Il se peut.

Mais je n'en continuerai pas moins à penser que le sport devrait porter en lui une morale. Et je persisterai donc à considérer les sportifs prétendument amateurs qui tripotent de l'argent comme des prostitués de bas étage.

Quant aux journalistes dits sportifs, la plupart d'entre eux sont définitivement incapables de prendre le moindre recul par rapport aux manifestations qu'ils commentent.

Je les tiens pour complices de ces racoleurs qui veulent faire du sport une foire aux esclaves. Ils peuvent être assurés de mon mépris.

On aurait pu espérer que les dirigeants de la télévision, responsables des programmes et autres directeurs, se montreraient intraitables au chapitre de la publicité indirecte.

Tous, lentement, mais sûrement, ont reculé en fournissant des explications embarrassées et fallacieuses.

Il n'est bientôt plus une manifestation sportive qui ne soit un défilé d'hommes-sandwiches.

Ils montrent simplement par là qu'ils méprisent et le sport et les téléspectateurs.

Gil Stauffer

ESCLAVES DE L'EXPANSION (suite)

La récession, ou la libération du tabou économique

Le débat s'est poursuivi dans ces colonnes (DP 433, 435, 436), depuis la publication du texte intitulé « Esclaves de l'expansion », dû à la plume de Pierre Lehmann, lequel précise encore son « point de vue » ci-dessous (Réd.)

E.F. Schumacher, dans son livre « Small is beautiful », remarque ce qui suit au sujet de l'économie (traduction libre) :

« L'analyse économique ne juge une activité que sur la base d'un seul critère, à savoir si elle rapporte ou non de l'argent à ceux qui l'exercent et à ceux-là seulement. Par ailleurs, elle apprécie tous les biens, quels qu'ils soient : ressources naturelles brutes ou produits manufacturés, uniquement par rapport au profit que peuvent en retirer ceux qui en font le commerce. Il s'agit donc d'une méthode d'analyse très fragmentaire, qui nous amène forcément à ignorer la dépendance de l'homme du milieu naturel et de ses ressources. Néanmoins, il est à peine exagéré de prétendre que l'économie est devenue l'obsession de toutes les sociétés modernes. Lorsque nous estimons qu'une activité n'est pas économique, cela signifie non seulement que nous mettons en doute son utilité, mais que nous la condamnons sans rémission. Ceux qui s'opposent à l'expansion économique sont vitupérés comme des fous ou des saboteurs. On peut estimer qu'une activité est immorale, honteuse, dégradante, dangereuse pour les générations futures, tant qu'on ne l'aura pas prouvée non économique, on ne l'aura pas réellement mise en cause et elle pourra se poursuivre et prospérer. »

Ce texte a été publié en 1974. Rien, ou très peu, n'a changé depuis, en ce qui concerne la primauté accordée à l'économie par pratiquement tous les gouvernements. Encore tout récemment, des